



LES ÉGLISES ORIENTALES EN FRANCE

Les Églises Orientales sont les communautés chrétiennes qui se sont constituées et organisées au cours des siècles dans la partie orientale de l'Empire romain, où des cultures d'expression grecque s'étaient surimposées aux cultures régionales.

Sous l'influence latine, surtout à partir du XVI^e siècle, nombre de chrétiens orientaux sont entrés en communion avec l'évêque de Rome, quelquefois sous la conduite d'une partie de leur épiscopat. Confessionnellement catholiques, ils n'ont pourtant adopté ni le rite latin ni les institutions occidentales, conformément aux décrets d'union du concile de Florence (1439-1445).

À l'époque moderne, la première union fut celle d'une partie des nestoriens de Mésopotamie (1551), désignés dès lors comme chaldéens. L'union de l'Église du Malabar suivit de près. Dans l'Empire ottoman, l'union se développa en prenant appui sur l'Église maronite, unie tout entière à Rome au moins dès 1181. Ainsi furent officialisées des hiérarchies melkites catholique (1724), arménienne (1742), syrienne (1667 et 1763). En Égypte et en Éthiopie, des passages individuels au catholicisme permirent plus tardivement l'institution d'une hiérarchie copte (1895) et d'une hiérarchie éthiopienne (1930).

Dans l'Europe de l'Est, les principales unions furent conclues sous l'égide de l'épiscopat ukrainien des territoires polonais (Brest-Litovsk, 1596), de l'épiscopat ruthène des territoires hongrois (Uzhorod, 1646) et avec une partie des Roumains (1699). Ultérieurement, d'autres unions eurent lieu, quelquefois infimes. Totalisant quatorze millions de fidèles, répandus au Proche-Orient, en Inde du Sud, en Europe de l'Est et plus récemment en Amérique et l'Europe occidentale, les Églises Orientales Catholiques restent très minoritaires dans le catholicisme. La France accueille aussi des chrétiens de toutes les Églises d'Orient. L'archevêque de Paris, est aussi l'Ordinaire des catholiques des Églises Orientales résidant en France: c'est lui, en effet, qui a juridiction sur les prêtres et les fidèles de ces Églises qui n'ont pas d'évêque propre en France. L'Ordinariat a été institué par le Pape Pie XII en 1954 et est en relation étroite avec la Congrégation romaine pour les Églises Orientales, ainsi qu'avec les Patriarches et archevêques majeurs des ces Églises.

P. Alin Cindea



CHANT D'ENTRÉE : JOUR DU VIVANT

1. Jour du Vivant, pour notre terre,
Alléluia ! Alléluia ! (*bis*)
Le fruit que Dieu bénit
Mûrit en lumière :
Soleil déchirant la nuit !
Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !
2. Jour du Vivant, sur notre histoire,
Alléluia ! Alléluia ! (*bis*)
Le corps hier meurtri,
Rayonne sur sa gloire :
L'amour a brisé la mort !
Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !
3. Jour du Vivant, sur tout exode,
Alléluia ! Alléluia ! (*bis*)
De l'eau et de l'Esprit,
Renaissent les hommes :
Chacun porte un nom nouveau.
Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !

1^{ÈRE} LECTURE : ACTES DES APÔTRES 15, 1-2.22-29

En ces jours-là, des gens, venus de Judée à Antioche, enseignaient les frères en disant : « Si vous n'acceptez pas la circoncision selon la coutume qui vient de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés. » Cela provoqua un affrontement ainsi qu'une vive discussion engagée par Paul et Barnabé contre ces gens-là. Alors on décida que Paul et Barnabé, avec quelques autres frères, monteraient à Jérusalem auprès des Apôtres et des Anciens pour discuter de cette question. Les Apôtres et les Anciens décidèrent avec toute l'Église de choisir parmi eux des hommes qu'ils enverraient à Antioche avec Paul et Barnabé. C'étaient des hommes qui avaient de l'autorité parmi les frères: Jude, appelé aussi Barsabbas, et Silas. Voici ce qu'ils écrivirent de leur main : « Les Apôtres et les Anciens, vos frères, aux frères issus des nations, qui résident à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut ! Attendu que certains des nôtres, comme nous l'avons appris, sont allés, sans aucun mandat de notre part, tenir des propos qui ont jeté chez vous le trouble et le désarroi, nous avons pris la décision, à l'unanimité, de choisir des hommes que nous envoyons chez vous, avec nos frères bien-aimés Barnabé et Paul, eux qui ont fait don de leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ. Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous confirmeront de vive voix ce qui suit : L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci, qui s'imposent : vous abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. Vous agirez bien, si vous vous gardez de tout cela. Bon courage ! »

PSAUME 66

Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ; qu'ils te rendent grâce tous ensemble !

2^{ÈME} LECTURE : APOCALYPSE DE SAINT JEAN 21, 10-14.22-23

Moi, Jean, j'ai vu un ange. En esprit, il m'emporta sur une grande et haute montagne ; il me montra la Ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu : elle avait en elle la gloire de Dieu ; son éclat était celui d'une pierre très précieuse,

comme le jaspé cristallin. Elle avait une grande et haute muraille, avec douze portes et, sur ces portes, douze anges ; des noms y étaient inscrits : ceux des douze tribus des fils d'Israël. Il y avait trois portes à l'orient, trois au nord, trois au midi, et trois à l'occident. La muraille de la ville reposait sur douze fondations portant les douze noms des douze Apôtres de l'Agneau. Dans la ville, je n'ai pas vu de sanctuaire, car son sanctuaire, c'est le Seigneur Dieu, Souverain de l'univers, et l'Agneau. La ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine : son luminaire, c'est l'Agneau.

ÉVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT JEAN 14, 23-29

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé. Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. Que votre cœur ne soit pas bouleversé ni effrayé. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens vers vous. Si vous m'aimiez, vous seriez dans la joie puisque je pars vers le Père, car le Père est plus grand que moi. Je vous ai dit ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent ; ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez. »

PRIÈRE UNIVERSELLE :

« Seigneur ressuscité, exauce nos prières. »

ACTION DE GRÂCE : DIEU EST AMOUR

R. Dieu est Amour.
Dieu est Lumière.
Dieu Notre Père.

Nous contemplons Dieu invisible
Dans l'amour qui nous unit.
Nous connaissons Dieu notre Père
En vivant dans son Amour.

O Père Saint, par ta Parole,
Tu nous a ressuscités.
Heureux le cœur de l'homme pauvre
Le Seigneur est son trésor.

CHANT À LA VIERGE : REGINA CÆLI

Regina Cæli, lætare, alleluia
Quia quem meruisti portare, alleluia
Resurrexit sicut dixit, alleluia
Ora pro nobis Deum, alleluia.

Reine du ciel, réjouissez-vous, alléluia
car celui que vous avez mérité de porter, alléluia
est ressuscité comme il l'a dit, alléluia
Priez Dieu pour nous, alléluia.



AGENDA PAROISSIAL

LUNDI

23 MAI

17.45 - Hébreu biblique

Salle Paul Claudel, animé par Bernard Quentin

20.30 - 22.00 Les Maraudes

Rendez-vous devant la sacristie après la messe de 19.30.

MERCREDI

25 MAI

18.30 - Les Amis du passage

Accueillir, écouter, prier pour les personnes en difficulté. Ouvert à tous !

Salle Paul Claudel

VENDREDI

27 MAI

17.15 - Les petites conférences de Saint Louis d'Antin

« Compendium de l'Église catholique » - P. Antoine Devienne, curé

ASCENSION DU SEIGNEUR

Mercredi 25 mai 2022

Messes du jour : 7.30 - 8.15 - 11.00 - 12.30

Messes anticipées de l'Ascension : 16.30 - 18.00 - 19.30

Jeudi 26 mai 2022

Messes : 9.00 - 10.30 - 12.00 - 18.30

Ouverture de l'église : 8.45 - 13.00 & 17.15 - 19.30

Confessions : 10.00 - 12.45 & 17.30 - 19.15

À NOTER

FAIRE DIRE UNE MESSE

Le sacrifice de l'Eucharistie est offert pour tous. L'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice de la messe par une intention particulière confiée au célébrant, à qui l'on a toujours reconnu la possibilité de joindre cette intention particulière à l'intention générale.

Comment faire :

- se présenter au bureau d'accueil
- la personne de l'accueil recevra votre intention, ainsi que l'honoraire

Retrouvez tous nos événements sur nos sites :
www.saintlouisantin.fr & www.espace-bernanos.com

N°28-2022



site internet paroissial